



Bail signé à 2, comment stopper la location sans l'autre signata

Par **néothé**, le **26/01/2009** à **22:07**

une amie rencontre un problème délicat:

elle à signé un bail avec son compagnon, son père est caution pour les 2(le père de mon amie).

son compagnon l'a frappé, il rencontre de grave problème psy, il est actuellement hospitalisé en H.P., il a causé des dégâts dans la maison(bris de vitre déjà réparé)

comment peut elle rompre son bail sans que son compagnon reste locataire(sans emploi, il ne payera surement pas, il menace de fiare bruler la maison... et le père de mon amie ou mon amie devront payer à sa place)

comment obtenir que le préavis soit de 1 mois?

(une plainte à été déposée pour coup et blessure ayant entrainé une itt de plusieurs semaines) peut -elle lui imposer de ne pas revenir dans le logement s'il sort de l'hôpital?

merci pour elle de répondre rapidement!

néothé